



MARS / 2026

P201027
Départ Liège X
Sport
PB-PP
REGARD-BELGIQUE

NUANCES

DANS LES COULISSES DU GOUVERNEMENT BRUXELLOIS

VIE PRO
VIE PERSO

Analyse

RESTO
DU COEUR

Action citoyenne

VANESSA
MATZ

Interview

WWW.LESENGAGES.BE



SAVE THE DATE



10-11 AVRIL

COLLOQUE SUR LA SANTÉ MENTALE

Agenda



PRENDRE LE TEMPS EST UNE NÉCESSITÉ

Nous vivons dans une époque qui valorise la vitesse, la performance et la disponibilité permanente. Dans de nombreux milieux professionnels, les agendas débordent et chaque minute semble devoir être optimisée.

Sur le terrain, nous entendons et constatons : des parents épuisés, des familles qui jonglent en permanence, des aidants proches qui tiennent

grâce à un dévouement immense. La difficulté de concilier les vies n'est pas une impression diffuse : c'est une réalité quotidienne pour des milliers de personnes.

Une conviction s'impose : prendre le temps est une nécessité.

Au cœur de notre Mouvement Les Engagés, l'objectif est clair : penser le long terme et s'investir pour les générations futures. Cela demande de la rigueur, de la méthode, du dialogue, tout comme de l'espace pour réfléchir et prendre du recul. Comprendre sans juger, construire sans précipiter, ce qui permet de passer d'une réaction à une vision, d'une mesure isolée à une politique cohérente.

Nous agissons : plus de places d'accueil pour la petite enfance et un soutien pour pérenniser celles qui existent ; plus de temps pour les familles ; un soutien renforcé pour les situations fragiles ; plus de justice pour les parents solos...

Notre engagement : faire de la conciliation des vies, de la solidarité et de la dignité des familles une priorité politique durable.

Redonnons du temps au temps. Prenons soin de nous et des autres. Et tout ira...



Camille Matignon

Vice-présidente à la Réflexion politique

SOMMAIRE

06

Retour sur l'essentiel

Le récap des dernières news

08

Le dossier

Dans les coulisses du gouvernement bruxellois

14

L'analyse

Conciliation vie pro/vie perso

21

&VOUS

Notre micro-trottoir

22

Interview

Rencontre avec Vanessa Matz

26

Découverte

Au cœur du Cwarmê

32

Action citoyenne

Resto du Cœur

34

Femmes Engagées

Journée des droits des femmes

36

Ainés Engagés

Passage de témoin

38

Génération Engagée

Stop au bashing sexiste sur les réseaux sociaux !

42

La politique pour les Nuls

La Constitution



FEMMES ENGAGÉES

Un changement de stratégie est nécessaire

Chaque année, les mêmes constats d'inégalité. Être une femme est une organisation permanente : prouver sa compétence, ajuster sa carrière à la famille, anticiper sa sécurité dans l'espace public ou en ligne. Ces contraintes individuelles produisent un effet collectif : moins de participation, moins de confiance et une perte de talents pour la société (lire la suite page 34).

TOUT CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER

Vers une protection constitutionnelle du droit à l'IVG



Les Engagés ont déposé à la Chambre une proposition visant à inscrire le droit à l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution. Initiée par la députée fédérale **Carmen Ramlot** et cosignée par huit collègues, cette initiative vise à inscrire dans la Constitution un droit qui est aujourd'hui prévu par la loi 2018. L'objectif est de renforcer sa sécurité juridique et de prévenir tout recul futur. Le débat se poursuivra sous la prochaine législature, après 2029, dans le respect des procédures démocratiques.

Plan Jeunesse : soutenir le bien-être et l'engagement

À travers son "Plan Jeunesse", **Valérie Lescrenier** replace les lieux d'accueil (maisons de jeunes, Centres Info, camps, volontariat...) au cœur des réponses contre le mal-être adolescent. Le plan de la ministre wallonne de l'Enfance et de la Jeunesse mise sur les structures existantes pour simplifier l'accès, soutenir la santé mentale, toucher les jeunes « invisibles » et valoriser l'engagement citoyen.



Pour un Nutri-Score obligatoire au service de la santé



Les Engagés veulent rendre le Nutri-Score obligatoire sur les emballages alimentaires pour renforcer la prévention santé. Ce logo, simple et compréhensible, permet à chacun de faire des choix alimentaires éclairés et encourage les fabricants à améliorer la qualité de leurs produits. **Jean-François Gatelier**, député fédéral Les Engagés et médecin généraliste, explique que cette mesure vise à réduire les maladies chroniques, lutter contre les inégalités et responsabiliser les consommateurs.

Scandale du lait en poudre infantile : l'Europe appelée à réagir

Face au scandale des laits en poudre infantiles contaminés, **Yvan Verougstraete**, président des Engagés et député européen, a interpellé la Commission européenne et réclame l'audition de Nestlé, Danone et autres fabricants. Il dénonce le retard des rappels, l'absence de seuil européen clair pour la toxine céréulide et pointe la nécessité d'une coordination rapide et transparente pour protéger la santé des nourrissons.



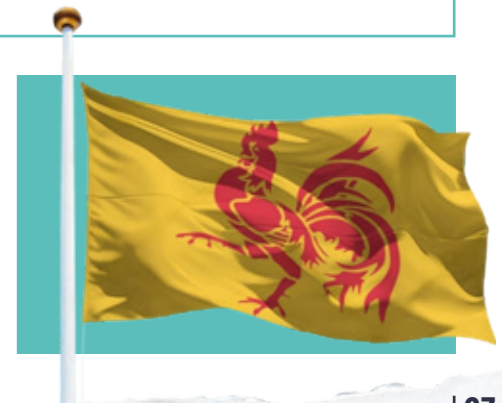
Un baromètre pour contrer la désinformation climatique

Ce baromètre a pour objectif de lutter contre la désinformation climatique, dont l'ampleur freine l'action contre le réchauffement. Il vise à fournir une information claire, factuelle et scientifiquement validée. Comme le souligne **Jean-Luc Crucke**, ministre fédéral du Climat, une information fiable est indispensable pour permettre une transition climatique démocratique et juste. L'outil offrira aux médias belges des clés de lecture solides pour mieux informer et éclairer le débat public.



Un réseau pour soutenir les élues locales de Wallonie

Yves Coppieters, **François Desquesnes**, ministres wallons ainsi que l'Union des Villes et Communes de Wallonie lancent le Réseau des élues locales de Wallonie pour soutenir les femmes en politique. Le réseau propose colloques, formations, moments de réseautage et outils pratiques pour lutter contre le sexisme, la charge mentale et favoriser la conciliation vie privée et engagement.



BRUXELLES

UN GOUVERNEMENT POUR MENER DES RÉFORMES INDISPENSABLES

Après 600 jours d'attente, Bruxelles dispose **ENFIN** d'un gouvernement de plein exercice. La coalition réunissant Les Engagés, MR, PS, Groen, Vooruit, Anders et le CD&V s'est accordée sur un programme ambitieux visant à **redresser les finances, relancer l'économie, défendre une mobilité apaisée et concertée, et améliorer concrètement la vie des Bruxelloises et Bruxellois**. Les Engagés se réjouissent de pouvoir enfin passer à l'action pour le rayonnement de Bruxelles et le bien-être de ses habitants. **MERCI à vous toutes et tous pour votre mobilisation en masse lors de notre Convention de participation !**

Galerie
photos :



UN ACCORD RESPONSABLE POUR SORTIR BRUXELLES DE L'IMPASSE



“ Nous sommes le jeudi 12 février, tous les yeux sont rivés vers la cheminée de la Fondation universitaire à Bruxelles où les négociateurs sont enfermés en conclave depuis mardi. Va-t-on voir apparaître cette fumée blanche tant attendue ? La rumeur dit qu'un accord devrait être trouvé incessamment. Certains n'y croient plus. Et puis, vers 19 heures, soulagement : « nous avons un accord ». Ceci met fin à la mauvaise pièce de théâtre qui se joue depuis plus de 600 jours au cœur de la capitale. Au boulot.

Véritable moteur économique de notre pays, la Région de Bruxelles-Capitale possède des atouts uniques mais elle fait face à de lourds défis ainsi qu'une crise budgétaire sans précédent. Lors des négociations, Les Engagés ont toujours été du côté de la solution dans l'intérêt des Bruxelloises et Bruxellois. Notre président **Yvan Verougstraete**, ainsi que nos principaux négociateurs **Christophe De Beukelaer** et **Gladys Kazadi**, ont œuvré avec détermination pour parvenir à un accord équilibré et défendre les priorités de notre Mouvement. Parmi les victoires obtenues, cinq d'entre elles sont particulièrement chères aux Engagés.

1 Améliorer la qualité de vie

Sans logement décent et adapté, ni emploi, il est difficile de trouver sa place dans notre société, de s'y épanouir et d'y apporter sa contribution. C'est pourquoi l'accord prévoit des mesures destinées à mettre davantage de Bruxelloises et

Bruxellois dans des emplois de qualité et à leur offrir un logement adapté à leurs besoins et à leurs moyens, en accordant une attention particulière aux familles monoparentales et aux personnes en situation de handicap.

Les Engagés veulent également faciliter la vie des habitants pour toutes leurs démarches administratives. Le gouvernement s'engage ainsi à simplifier en profondeur et à accélérer significativement les procédures de délivrance des permis d'urbanisme afin de répondre plus rapidement aux besoins des citoyens et de sécuriser les investisseurs, tout en maintenant une concertation publique exigeante et de qualité.

2 Renforcer l'attractivité de Bruxelles

L'attractivité de Bruxelles doit être au cœur de nos politiques, le gouvernement accordera une attention prioritaire à ses pôles stratégiques, notamment Reyers, le quartier Schuman, Kanal, Néo et le quartier du Midi, qui constituent des

moteurs essentiels pour l'économie régionale, l'emploi, le rayonnement international et la qualité de vie. Une approche coordonnée permettra de renforcer leur développement économique, attirer les investissements et valoriser leur potentiel urbain et culturel.

Une attention particulière sera également consacrée aux grandes gares et à leurs abords avec comme priorités : améliorer durablement la sécurité, lutter contre les trafics et les formes de criminalité, renforcer la propreté de l'espace public et garantir un cadre de vie apaisé, conditions indispensables pour consolider l'attractivité entrepreneuriale de Bruxelles et pour ses habitants.

3 La santé et la qualité de vie au cœur du projet régional

Grâce aux Engagés, la santé sera une priorité transversale de l'action publique. Le gouvernement renforcera les politiques de prévention en matière d'action sociale et de santé. La première ligne sera soutenue ainsi que les structures pluridisciplinaires comme les maisons médicales, les services hospitaliers ou encore les maisons de repos.

La santé mentale fait partie des priorités, avec un accent renforcé sur la prévention, la détection précoce et la prise en charge de proximité, en particulier pour les jeunes, les personnes précarisées, les personnes âgées et celles confrontées à des situations complexes. Le gouvernement accompagnera également les personnes souffrant d'addiction pour leur offrir un trajet de sevrage.

4 Une ville plus propre, plus verte et plus durable

Les déchets abandonnés, les dépôts clandestins ou les espaces dégradés nuisent à l'image de Bruxelles. La propreté publique constitue un enjeu déterminant pour le bien-être des Bruxelloises et Bruxellois, la cohésion sociale et l'attractivité de la capitale. Les services de propreté seront réformés pour les rendre plus efficaces et modernes. Le rythme de la collecte des déchets devra être calibré en fonction des

besoins des habitants avec pour objectif d'améliorer la propreté et de renforcer la qualité du tri et la valorisation des déchets. Des patrouilles de surveillance seront instaurées pour lutter contre les incivilités et des caméras intelligentes seront installées pour surveiller les zones à risque.

Bruxelles regorge d'espaces verts, nous avons veillé à les préserver aux quatre coins de la capitale. Notre objectif étant de mieux articuler les besoins en logements, les impératifs environnementaux et les objectifs de développement économique.

5 Une politique de mobilité équilibrée

L'accord prévoit un meilleur équilibre entre les différents modes de déplacement, avec une vision défendue par Les Engagés qui associe l'apaisement des quartiers, la fonctionnalité des axes de transit, ainsi que l'accès des riverains à leur quartier et aux commerces. Pour cela, les nouveaux plans de circulation seront revus avec des périmètres plus petits, adaptés aux réalités socio-économiques, en plaçant particulièrement les écoles au centre des dispositifs. Cette nouvelle approche se fera en concertation avec les communes, les habitants, les associations de quartiers et les commerçants.

Finalement, malgré le contexte budgétaire particulièrement tendu, nos négociateurs ont obtenu que le gouvernement s'engage à maintenir l'offre de la STIB.



Des politiques ambitieuses pour notre capitale

Tout au long du processus, Les Engagés ont gardé comme cap : le rayonnement de Bruxelles et le bien-être de ses habitants. Nous nous réjouissons des victoires que nous avons obtenues et avons hâte d'enfin concrétiser ce pour quoi nous nous battons depuis plus de 600 jours.

INTERVIEW



Laurent Hublet : Cofondateur de BeCentral, le plus grand campus numérique d'Europe installé au cœur de la gare Bruxelles-Central, s'est imposé comme l'un des acteurs majeurs de l'écosystème technologique belge. Enseignant à la Solvay Brussels School et engagé de longue date dans le débat public, il s'est fait connaître avec la plateforme citoyenne **IAmBrussels**, qui visait à rapprocher les citoyens des décisions politiques. Sa nomination en tant que ministre de l'Emploi, de l'Économie et de l'Économie numérique symbolise une volonté claire : rapprocher le monde de l'entreprise, de la formation et de l'action publique.

UN ENTREPRENEUR POUR TRANSFORMER L'ÉCONOMIE BRUXELLOISE

As-tu hésité à décrocher quand tu as vu que Yvan Verougstraete t'appelait ?

J'étais au travail lorsque Yvan m'a appelé pour me proposer de devenir ministre. C'était une vraie surprise. J'ai eu une heure pour réfléchir. J'ai appelé ma femme et mes enfants pour voir si, familialement, c'était un choix qu'on était prêts à faire. Au bout d'une heure, j'ai rappelé Yvan pour lui dire qu'il pouvait compter sur moi.

Quelle est ta priorité absolue pour booster l'emploi à Bruxelles ?

Durant les trois prochaines années, je veux mettre en particulier l'accent sur l'emploi des jeunes. À Bruxelles, un jeune sur quatre est au chômage. On doit investir dans cette génération car on a une chance immense à Bruxelles d'avoir énormément de jeunes, ce qui n'est pas le cas dans toutes les capitales européennes, bien au contraire. Pour activer la jeunesse, on doit miser sur la formation en partenariat avec les entreprises et sur la connaissance des langues. Je veux faire gagner la jeunesse bruxelloise.

La Région vise un taux d'emploi de 70 % d'ici 2030. Quelles mesures concrètes feront la différence par rapport aux politiques précédentes ?

70% de taux d'emploi, on ne va pas se mentir, c'est un objectif ambitieux et j'en suis tout à fait conscient. Pour y arriver, on va devoir faire autrement : mieux orienter, mieux former et créer des passerelles plus directes entre formation et emploi. Il faut aussi renforcer la collaboration avec les acteurs économiques pour coller davantage aux réalités du terrain, afin que les dispositifs ne

restent pas théoriques mais débouchent sur des emplois concrets.

Comment le numérique peut-il devenir un levier d'inclusion sociale et économique à Bruxelles ?

Le numérique doit être un outil d'émancipation. Il peut faciliter l'accès à l'information, à la formation et à l'emploi. Bien utilisé, il permet de réduire les barrières, notamment pour des publics éloignés du marché du travail, et d'ouvrir des perspectives nouvelles dans des secteurs en croissance.

Quel soutien comptes-tu apporter aux entrepreneurs dans un contexte budgétaire contraint ?

Dans un contexte budgétaire serré, il faut prioriser et simplifier. Soutenir les entrepreneurs, c'est leur offrir de la clarté, de la stabilité et un accompagnement efficace. Chaque euro public doit être investi là où il a le plus d'impact sur l'activité et l'emploi.

Tu passes du secteur privé à une fonction politique. Qu'est-ce que cette transition change dans ta manière d'agir et ta vision ?

En venant du secteur privé, je pense que j'ai la volonté de réellement m'impliquer et « mettre les mains dans le cambouis ». J'apporte une culture du résultat et de l'efficacité. La différence, c'est que l'action publique suppose davantage de concertation et de compromis, tout en gardant le cap sur l'intérêt général et Bruxelles, qui est au cœur de mon engagement.

L'ANALYSE

CONCILIER EMPLOI ET VIE DE FAMILLE

La famille, sous toutes ses formes, est un pilier essentiel de la société, un lieu de solidarité, de transmission, et de construction du lien social. Accueillir un enfant, accompagner un aîné, soutenir une personne en situation de vulnérabilité ou de handicap... le soin est trop souvent perçu comme une question privée, temporaire, voire un coût économique. Or, il est le socle de la vie sociale. Reconnaître et soutenir les familles c'est investir dans une société plus juste, plus solidaire et tournée vers l'avenir.



CONCILIER TRAVAIL ET FAMILLE : DES ACTES, PAS DES MOTS

Pénurie de places en crèche, stress quotidien, charge immense pour les parents seuls ou les aidants proches, défis supplémentaires face au handicap, accompagnement d'un aîné... Les familles font face à une pression constante. Face à ces réalités, Les Engagés agissent à tous les niveaux pour améliorer concrètement le quotidien des familles, renforcer la solidarité et garantir un accompagnement digne pour chacun.

Le soin est trop souvent perçu comme une question privée, temporaire, voire un coût économique. Or le soin est le socle de la vie sociale : il doit être visibilisé, reconnu à sa juste valeur en ce qu'il contribue à la solidarité, au bien-être et souvent à l'épanouissement mutuel. Soutenir les familles, sous toutes leurs formes, c'est investir dans une société plus juste, plus solidaire et tournée vers l'avenir.

Soutenir toutes les familles

Les familles d'aujourd'hui sont diverses : couples avec ou sans enfant, familles monoparentales, recomposées, adoptives, d'accueil ou intergénérationnelles. Cette richesse exige des politiques adaptées, garantissant l'égalité de traitement et répondant aux besoins de chacun.

“
Le "prendre soin",
de l'enfance au grand âge,
constitue un pilier invisible
du bien commun.”

Depuis les années 1970, la conciliation entre emploi et vie familiale est devenue un enjeu majeur avec l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. Prendre soin d'un enfant ou d'un proche dépendant n'est pas un choix, mais une nécessité sociale.

Le "prendre soin", de l'enfance au grand âge, constitue un pilier invisible du bien commun. Il doit être reconnu, soutenu collectivement et devenir un véritable choix politique pour construire une société plus juste et solidaire.

Un déséquilibre persistant

En 2018, selon une étude de Statbel, un parent sur trois peinait à concilier travail et vie privée : horaires imprévisibles, déplacements importants, charge de travail épuisante, etc. S'il n'y a actuellement pas de chiffres plus récents sur cette conciliation, on peut voir que la tendance s'accroît via les données de 2024 liées aux temps partiels : 53,6% des couples hétérosexuels (les données sont insuffisantes pour les couples homosexuels) avec enfants comptent au moins un parent à temps partiel.

Le temps partiel masculin a largement progressé en 40 ans – de 1,9% en 1983 à 12,8% en 2024 – mais il reste minoritaire. Alors que l'on tend légèrement vers un rééquilibrage du côté du congé parental – la part des femmes est passée de 72,1% en 2019 à 67,7% en 2024, celle des hommes de 27,9% à 32,3% – les inégalités demeurent. En effet, à l'arrivée d'un enfant, ce sont majoritairement les femmes qui réduisent leur activité : le temps partiel féminin passe de 17% sans enfant à 27% avec un premier, puis à plus de 30% avec un deuxième. À partir de trois enfants, l'arrêt total d'activité bondit de 9,4% à 27,3%.

Ces écarts s'aggravent en cas de handicap ou de besoins spécifiques. On estime que 10 à 12% de la population belge est en situation d'aidant proche, et 85% des aidants informels sont des femmes.

Ces réalités pèsent durablement sur les parcours professionnels féminins, leurs revenus et donc

“
Le vieillissement de
la population rend centrale
la question de la perte
d'autonomie.”



leurs pensions. Faciliter la conciliation emploi-famille n'est donc pas seulement une nécessité pour une société qui "prend soin", c'est aussi un levier essentiel pour réduire les inégalités des femmes et des hommes et lutter contre la précarisation de celles-ci.

Petite enfance : préserver l'existant, créer l'avenir

La situation est critique : durant la législature précédente, près de 1.700 places d'accueil ont disparu en Belgique francophone, alors que la pénurie était déjà une réalité bien présente. L'explosion des coûts de construction a ralenti les projets, tandis que les milieux d'accueil ont vu leurs frais de fonctionnement devenir insoutenables.

Face à cette urgence, sous l'impulsion de notre ministre de l'Enfance **Valérie Lescrenier**, Les Engagés ont déployé une stratégie ambitieuse : éviter les fermetures et créer 5.000 nouvelles places, tout en préservant la qualité de l'accueil. Des subsides exceptionnels ont été débloqués pour soutenir les structures existantes et financer de nouvelles infrastructures, et des mécanismes d'emploi subventionnés, notamment les contrats APE, ont été maintenus pour garantir la stabilité du personnel.



Prendre soin d'un enfant ou d'un proche dépendant n'est pas un choix, mais une nécessité sociale.

Une cellule d'accompagnement économique va également voir le jour à l'ONE pour soutenir les milieux d'accueil fragilisés et accompagner les porteurs de projets, afin d'assurer la viabilité financière durable de tous les types d'accueil.

Sur le terrain, de nombreux échevins et échevines des Engagés lancent aussi des projets communaux de création de places, parfois sur fonds propres. Une dynamique locale qui complète l'action régionale et communautaire.

Parents sous pression : retrouver du temps

Stress permanent, course contre la montre, horaires impossibles à concilier, enfants malades sans solution de garde, charge mentale écrasante : trois quarts des parents estiment que cette pression affecte directement leur vie familiale. Les Engagés ont fait de la conciliation vie professionnelle et vie familiale une priorité concrète.

Au niveau fédéral, une réforme des congés familiaux est en préparation avec la création d'un crédit familial incluant notamment un congé grand-parental. Grâce aux Engagés, notamment, une semaine supplémentaire de congé de naissance a été obtenue, librement transférable entre parents. Le gouvernement a aussi approuvé, dans le cadre du plan PME, l'allongement du congé de maternité et l'instauration d'un congé parental pour les indépendantes. La modernisation du marché du travail vise également plus de flexibilité choisie, avec par exemple les horaires "accordéon", permettant d'adapter son temps de travail aux réalités familiales.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, **Valérie Lescrenier** pilote une réforme de l'Accueil Temps Libre : accueil extrascolaire, centres de vacances, écoles des devoirs. Cette réforme s'inscrit dans la refonte des rythmes scolaires pour mieux servir enfants et familles.

Sur le terrain communal, les élus Engagés multiplient les initiatives : adaptation des horaires des services publics, soupe gratuite dans les écoles, gratuité de la surveillance de midi, congé de conciliation pour le personnel communal afin de faire face aux urgences et impératifs familiaux.

Parents seuls : justice sociale et sécurité

Un quart des ménages avec enfants sont monoparentaux, et dans plus de 80% ce sont des "mamans solos". L'absence de coresponsabilité parentale accentue les risques de précarité, de décrochage professionnel et de pauvreté, faute de recevoir la pension alimentaire due par l'ancien conjoint.

Les Engagés, par l'action de notre député fédéral **Xavier Dubois**, ont porté une proposition de loi visant à automatiser le versement des pensions alimentaires via le SECAL (service des créances alimentaires), pour garantir un paiement rapide et sécurisé, en simplifiant les démarches.

En Wallonie, une stratégie globale 2025-2029 pour les familles monoparentales est en cours d'élaboration, une première. Elle vise notamment la création d'un véritable statut du "parent solo" pour mieux adapter les aides existantes. Les allocations familiales ont également été rehaussées pour un plus grand nombre de familles monoparentales, relevant le plafond de revenus donnant droit au supplément majoré de 30.000 à 54.867 euros brut par an pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2020. Ce faisant, plus de familles monoparentales toucheront les 24,87 euros mensuels.

D'autres mesures suivent, prises par le gouvernement wallon et nos mandataires locaux Engagés, comme la réduction de

250 euros de la taxe de mise en circulation depuis 2026 initiée par notre ministre wallon **François Desquesnes**.

Handicap : reconnaître la "triple journée"

Pour les familles ayant un enfant qui présente un handicap ou des besoins spécifiques, la conciliation devient souvent un combat permanent. En plus du travail et de la vie domestique s'ajoute une charge de soins et de coordination quasi équivalente à un emploi à temps plein. Le manque structurel de places d'accueil et d'hébergement pousse parfois les parents à arrêter leur activité professionnelle.

Sous l'impulsion du ministre **Yves Coppieters**, le gouvernement wallon a lancé une étude approfondie des besoins réels afin de résorber les pénuries de places et mieux répartir l'offre sur le territoire. Un nouveau plan ERICH (Ensemble Rénovons les Institutions pour les Citoyens handicapés) permettra de réhabiliter les structures existantes, avec une attention particulière portée à l'autisme. Au-delà, une collaboration inédite entre la Santé, le Handicap, l'Aide à la jeunesse, le SPF Santé publique et l'AVIQ vise à mieux accompagner les enfants présentant à la fois handicap et troubles psychiques, pour éviter les parcours fragmentés et les ruptures familiales.

Une autre marge de manœuvre pour aider ces familles est le soutien aux aidants proches. Qu'ils soutiennent un enfant, un parent malade ou une personne âgée, ceux-ci représentent entre 10 et 12% de la population belge, majoritairement des femmes. À tous les niveaux de pouvoir, Les Engagés agissent pour que la vie des aidants proches s'améliore.

Au niveau fédéral, nous avons obtenu un budget spécifique dans un plan de cohésion sociale pour faciliter les congés et améliorer l'accompagnement santé des aidants. Nos députées fédérales **Anne Pirson**, **Isabelle Hansez** et **Aurore Tourneur** ont aussi déposé une proposition à la Chambre visant à les accompagner structurel-

lement, à assurer une prise en compte transversale de leur réalité complexe et la création d'un plan interfédéral.

Dans le même registre, au niveau wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre ministre **Yves Coppieters** pilote une stratégie visant à diversifier et renforcer les dispositifs s'adressant aux aidants proches, concertée autour de six axes : reconnaissance, information, soutien, prévention, santé et bien-être, emploi et enjeux éducatifs. Finalement, l'équipe bruxelloise est également sur le pont.

Autonomie des aînés : bâtir un nouveau pilier

Le vieillissement de la population rend la question de la perte d'autonomie centrale. Au-delà des engagements mentionnés ci-dessus pour soutenir les aidants proches, Les Engagés défendent, depuis longtemps, l'idée d'une assurance autonomie qui doit permettre aux personnes en perte d'autonomie un maintien à domicile dans de bonnes conditions le plus longtemps possible, avec l'aide nécessaire.

Une première étape décisive a été franchie sous l'impulsion d'**Yves Coppieters** avec la mise en place de la future Garantie Autonomie, nouveau pilier de la protection sociale wallonne. Un groupe d'experts travaille actuellement sur son modèle et son cadre juridique.

En 2018,
selon une étude de Statbel,
1/3 des parents
peinaient à concilier
travail & vie privée

Une ligne politique claire

Partout, Les Engagés transforment les constats en actions : plus de places d'accueil, un soutien pour pérenniser celles existantes, plus de temps pour les familles, plus de soutien pour les situations fragiles, plus de justice pour les parents seuls, plus de reconnaissance pour les aidants proches. Notre engagement est simple : faire de la conciliation des vies, de la solidarité et de la dignité des familles une priorité politique durable, pas un slogan.



+ d'infos



VERS DES PENSIONS ALIMENTAIRES PAYÉES AUTOMATIQUEMENT, SANS RETARD ET SANS STRESS

➔ Pour plus de sécurité pour les enfants et plus d'équité pour les parents, le Service des créances alimentaires (SECAL) sera réformé pour **mieux assurer aux parents solos de percevoir automatiquement la pension alimentaire.**

& VOUS ?

Version vidéo:



CONCILIER TRAVAIL ET VIE PRIVÉE : MISSION POSSIBLE ?

Travail, famille, vie personnelle : l'équilibre semble souvent fragile. Nous avons interrogé des passants sur leur capacité à concilier ces différentes facettes de leur vie. Entre contraintes professionnelles, organisation du quotidien et charge familiale, les réponses révèlent des réalités parfois très contrastées.

Comment faites-vous pour vraiment déconnecter ?

Julien



«Je fais du sport avant de rentrer chez moi. Ça me permet de décompresser et de laisser le travail derrière moi. Ça a vraiment changé mon quotidien. Par contre pour ma copine, déconnecter, c'est se poser à la maison et peindre.»

L'équilibre est-il le même pour les femmes et les hommes ?

Arrivez-vous à concilier travail et vie privée ?



William

«Non, pas vraiment. J'ai l'impression de travailler plus que je ne profite de la vie. Le boulot prend beaucoup de place et il reste peu de temps pour soi ou pour les autres.»



Céline

«C'est souvent les mamans qui doivent faire plus que les papas. La culture et la société nous poussent, en tant que femmes, à devoir faire plus d'efforts que les hommes.»

Mathilde



«Oui, j'y arrive plutôt bien. J'ai des horaires de bureau classiques et, une fois sortie du travail, je déconnecte complètement. C'est essentiel pour préserver ma vie personnelle.»

Cécile



«En 2026, ça commence à changer. Le rôle du père prend plus de place. Je le vois avec ma fille: son compagnon est très investi dans son rôle de papa, même avec un métier exigeant.»

Au fil des échanges, une chose ressort clairement : concilier travail, famille et vie personnelle reste un exercice d'équilibriste. Si certaines évolutions sont perceptibles, notamment dans le partage des rôles, les inégalités persistent et interrogent encore notre organisation du travail et de la société.

INTERVIEW



ALLIER COHÉRENCE ET EFFICIENCE

Vanessa Matz : Depuis un an, elle jongle entre la Politique scientifique, le Numérique, les Entreprises et la Fonction publique, ou encore la Régie des Bâtiments. Autant de moyens d'agir directement sur le quotidien des citoyens, et elle y tient. Notre ministre fédérale fait le point sur cette première année mouvementée de l'Arizona.

Un an après le début du gouvernement Arizona, quel bilan personnel tires-tu de cette première année ?

Cette année a été à la fois exigeante et profondément marquante. Elle m'a confrontée à l'ampleur des responsabilités ministérielles (et l'agenda !), à la nécessité de décider dans un contexte souvent complexe, et à l'intensité du rythme institutionnel. C'est une fonction qui oblige à la lucidité, à l'humilité, à l'écoute, à la rigueur et à une grande capacité d'endurance.

Si cette année a comporté des moments de doute et de tension, elle a surtout renforcé ma conviction première : l'engagement public n'a de sens que s'il est guidé par l'intérêt général. Je me suis engagée pour servir, non pour me servir, et cette exigence guide chacune de mes décisions.

Gouverner au sein d'une majorité suppose un travail permanent de dialogue et d'équilibre. Il faut défendre ses priorités, entendre celles des autres, et construire des compromis solides, capables de s'inscrire dans la durée et tournés vers le bien commun.

Le contexte budgétaire contraint a pesé sur cette première année et nous a conduits à poser des choix difficiles. Nous les assumons, parce que gouverner, c'est aussi protéger aujourd'hui pour garantir demain.

Cette première année m'a confirmé que la politique utile est celle qui privilégie la nuance, la rigueur et l'action concrète, loin des slogans et au plus près des réalités et des besoins des citoyens.

Tu as des compétences très larges. Comment fais-tu pour garder une vision transversale et cohérente ?

Quand la liste de mes compétences m'a été communiquée, ma première réaction a été un grand point d'interrogation. Ces matières sont vastes, techniques et très différentes. La question n'était pas seulement de les maîtriser, mais de





comprendre le sens que je pouvais leur donner et le fil conducteur qui les relierait.

Très vite, j'ai compris que la cohérence ne se trouvait pas uniquement dans la technicité des dossiers, mais dans leur utilité concrète. Ce qui m'importe, c'est l'impact réel des politiques publiques sur la vie des citoyens. Dans toutes mes compétences, je m'appuie sur une même boussole : contribuer au bien commun, moderniser l'État et renforcer l'intérêt général, en veillant à ne laisser personne de côté et en protégeant les plus fragiles.

Cela se traduit concrètement : via la Régie des Bâtiments, nous avons mobilisé des bâtiments fédéraux inoccupés pour permettre à des communes d'y accueillir des personnes durant les périodes de grand froid. Je veux dans les situations d'urgence, que ceci devienne un réflexe, encadré et organisé.

Dans le numérique, je poursuis mon combat pour mieux protéger les victimes de violences en ligne. En 2026, je déposerai un projet de loi visant à lutter contre l'anonymat malveillant sur internet et à instaurer une limite d'âge pour l'accès aux réseaux sociaux. Ce qui est interdit dans l'espace public doit l'être également en ligne. J'ai aussi tenu à honorer un engagement pris de longue date et qui prévoit une alternative non numérique pour chaque démarche administrative. Je souhaite que personne ne soit exclu du train de la digitalisation.

Tu as obtenu un budget supplémentaire pour le spatial. Pourquoi était-ce important ?

Renforcer l'investissement dans le spatial était essentiel. D'abord parce que c'est un secteur économique majeur : plus de 100 entreprises, 13 centres de recherche, 9 universités, et plus de 6.000 emplois directs hautement qualifiés. Chaque euro investi génère en moyenne trois euros de retombées économiques : soutenir ce secteur, c'est soutenir l'emploi, l'innovation et la compétitivité.

Ensuite, le spatial est un enjeu d'autonomie stratégique pour l'Europe. Une grande partie des satellites en orbite appartient à des acteurs privés américains, en particulier SpaceX (Elon Musk). Préserver un accès européen autonome à l'espace est une nécessité.

Enfin, les retombées sont très concrètes : des technologies spatiales trouvent des applications notamment dans le domaine médical et l'imagerie. Investir dans le spatial, c'est un choix d'avenir.

Tu t'engages activement à amener plus de femmes à se tourner vers le numérique et la science, pourquoi est-ce important ?

C'est un combat d'égalité, mais aussi d'efficacité et d'innovation. Aujourd'hui, les femmes ne représentent que 17,7 % des spécialistes IT en Belgique. Or, les technologies façonnent notre société : si les femmes sont sous-représentées

dans ces métiers, elles le sont aussi dans les décisions qui structurent le monde de demain.

La diversité améliore la qualité des solutions et la compétitivité, surtout dans un contexte de pénurie de talents. Concrètement, j'ai lancé des appels à projets pour renforcer la participation des femmes dans les filières technologiques : sensibilisation, lutte contre les stéréotypes, mentorat, accompagnement et mise en réseau. Le changement doit être structurel, dès l'orientation scolaire et dans les environnements de travail.

Un dossier dont tu es particulièrement fière ?

Le renforcement du quota d'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique fédérale. L'objectif de 3% existait depuis longtemps, mais nous plafonnions à 1,36%. Ce décalage n'était plus acceptable.

J'ai porté une adaptation du cadre réglementaire pour rendre l'objectif réellement effectif : définition du handicap élargie (et qui inclut les maladies chroniques), suppression de certaines dérogations, et mécanisme de responsabilisation des administrations en cas de retard.

Pour moi, l'inclusion passe par l'emploi. Les services publics doivent être exemplaires : derrière les chiffres, il y a des hommes et des femmes qui possèdent des talents et des compétences.

Tes priorités pour les années à venir ?

Je l'ai déjà mentionné, mais la lutte contre l'anonymat malveillant en ligne est prioritaire. L'objectif est que chaque compte sur les réseaux sociaux soit rattaché à une identité vérifiée, sans que les plateformes ni l'État n'aient accès aux données personnelles : l'identité serait certifiée par un tiers de confiance et seule l'autorité judiciaire pourrait lever l'anonymat en cas d'infraction.

Il ne s'agit pas d'interdire le pseudonymat, mais d'éviter que l'espace numérique devienne une zone de non-droit. Les femmes et les jeunes sont particulièrement exposés. Je travaille aussi à une régulation de l'âge sur les médias sociaux pour les mineurs avec une vérification d'âge pour mieux protéger les enfants et les adolescents. Renforcer la responsabilité en ligne, c'est créer un environnement numérique plus sûr et accessible à tous et toutes sans crainte de contenus inadéquats ou illicites, sans crainte de subir des violences en ligne.



DÉCOUVERTE

MALMEDY

Version
vidéo



“

Chaque année, le Cwarmê transforme Malmedy en un espace où traditions et fête se mêlent. Notre bourgmestre Jean-Paul Bastin porte haut et fort cette tradition ancestrale, teintée d'histoires et de personnages emblématiques, si chère aux habitants.

AU CŒUR DU CWARMÊ

avec Jean-Paul Bastin

Commune : Malmédy
 Province : Province de Liège
 Habitants : 12.991
 Gentilé : Malmédien/Malmédienne
 Superficie : 99,96 km²



Pendant quatre jours, Malmédy change de visage. Les costumes envahissent les rues, les musiques résonnent d'un quartier à l'autre, et toute une population se laisse emporter par une tradition qui traverse les siècles. Le Cwarmê, Carnaval emblématique de la ville,

n'est pas seulement une fête : c'est une parenthèse collective où la ville se redécouvre elle-même. Pour en saisir toute la portée, notre guide n'est autre que le bourgmestre Jean-Paul Bastin, témoin et acteur de cette tradition depuis toujours.

Quand les traditions prennent vie

Le Cwarmê de Malmédy s'ouvre officiellement lorsque le bourgmestre transmet symboliquement les pouvoirs de la ville au Trouv'lé. Figure emblématique de la fête, il en devient le porte-étendard pour les quatre jours à venir. Dans la salle, la ferveur est déjà à son apogée. À leur entrée, la foule s'écarte pour leur ouvrir

ment habituel pour laisser place à une tradition profondément ancrée.

Pour Jean-Paul Bastin, ce moment incarne l'essence même du Cwarmê. « Le principe, c'est une soupape de décompression. À un moment donné, on inverse les rôles et on dit : c'est vous qui avez le pouvoir ce week-end », explique le bourgmestre. Cette inversion symbolique rappelle



un passage, tandis que les applaudissements éclatent et que tous les regards convergent vers eux.

Les discours qui accompagnent ce moment, prononcés en wallon, mêlent tradition et humour, déclenchant rires et réactions dans la salle. Ce geste marque le début d'un temps particulier, où la ville accepte de suspendre son fonctionne-

ment habituel pour laisser place à une tradition profondément ancrée.

que le Cwarmê appartient avant tout à ceux qui le vivent, à ceux qui le font exister chaque année. Mais pour comprendre pleinement cet événement, il faut revenir à son nom. « Ici, on ne dit pas carnaval. On dit Cwarmê », confirme-t-il. Ce mot wallon témoigne de l'histoire singulière de Malmédy. « Nous étions francophones, wallonophones, et nous affirmions notre identité à



travers le wallon. Sous administration allemande, la langue allemande a été imposée, mais les habitants ont continué à parler wallon, refusant une germanité qui n'était pas la leur. » À ce week-end de fête, c'est donc toute une mémoire qui continue de vivre.

Un héritage transmis de génération en génération

Les premières traces écrites du Cwarmê remontent à 1453. Jean-Paul Bastin est fier de cette continuité. « Ce n'est pas une tradition importée. C'est quelque chose de profondément ancré », souligne-t-il. Depuis des siècles, le Cwarmê accompagne la vie locale et relie les générations. Les mêmes gestes se répètent, les mêmes personnages réapparaissent, et chacun trouve sa place dans un rituel transmis au fil du temps. Les Haguètes, figures emblématiques du Cwarmê, continuent de parcourir les rues, tout comme la Grosse Police et le Trouv'lê, garants d'une tradition restée fidèle à elle-même.

Chaque année, des milliers de personnes se rassemblent dans les rues de Malmedy. Habitants de longue date, nouveaux arrivants ou visiteurs, tous partagent le même espace et la

même énergie. « C'est le plus grand mélangeur social. Peu importe qui tu es, tu viens, tu es le bienvenu », explique le bourgmestre. Les différences s'effacent, remplacées par un sentiment d'appartenance commun. Le Cwarmê devient un moment où chacun se retrouve, où la ville se rassemble autour d'un héritage partagé.

Ce qui distingue le Cwarmê, c'est aussi son caractère profondément participatif. Ici, il n'y a pas de frontière entre ceux qui regardent et ceux qui vivent la fête. Chacun peut enfiler un costume, rejoindre le cortège ou simplement partager l'instant. Les rires, les rencontres et les traditions créent une atmosphère unique, impossible à reproduire ailleurs.

Jean-Paul Bastin évoque l'émotion particulière qui accompagne le début des festivités. « Quand on entre dans la salle, on sent l'effervescence. Il y a quelque chose qui ne s'explique pas. Ça se vit », confie-t-il. Cette émotion, partagée par toute une ville, témoigne de la force du Cwarmê et de sa place dans la vie malmédienne.



Une organisation au service de la fête

Derrière cet événement populaire se cache une organisation minutieuse. L'événement se prépare pendant des mois, mobilisant les services communaux, les secours, les forces de l'ordre et de nombreux bénévoles. Chaque détail est anticipé afin de permettre au Cwarmê de se dérouler dans les meilleures conditions. Cette préparation discrète est essentielle pour préserver l'esprit de la tradition.

Certaines mesures ont évolué avec le temps. Par exemple, l'usage des drones est strictement encadré et réservé aux autorités, afin de garantir la sécurité de tous.

La consommation d'alcool fait également l'objet d'une attention particulière, avec de l'eau gratuite et des alternatives proposées. L'objectif n'est pas de restreindre la fête, mais de permettre à chacun d'en profiter pleinement, dans un cadre organisé et serein.

Pour Jean-Paul Bastin, cette organisation fait partie intégrante du Cwarmê. Elle permet à la tradition de continuer à vivre et à se transmettre. Mais au-delà des aspects pratiques, c'est l'esprit du Cwarmê qui reste le plus important. Celui d'un moment partagé, d'une parenthèse collective où toute une ville se retrouve



Une énergie particulière

Dans les rues, les sourires, les costumes et les rencontres témoignent de cette énergie particulière. À Malmedy, le Cwarmê n'est pas seulement une tradition, c'est un rendez-vous vivant, fidèle, que la ville porte en elle toute l'année.

AU RESTO DU CŒUR DE CHARLEROI

L'action citoyenne au plus près du terrain



Version
vidéo :



Dans le cadre de son rôle de vice-présidente à l'Action citoyenne, Marie Jacqmin, notre députée wallonne, s'est rendue le vendredi 6 février au Resto du Cœur de Charleroi, accompagnée de sa collègue Caroline Desalle et d'une équipe d'élus locaux. Une visite de terrain qui illustre l'importance de rester au contact des réalités vécues par les associations et les personnes qu'elles accompagnent au quotidien.

Sur place, Marie Jacqmin a participé pleinement aux activités de la journée : préparation des repas, service en salle et nettoyage des cuisines. Le menu du jour — des cuisses de poulet accompagnées de riz et d'une sauce champignons crème — a été particulièrement apprécié par les personnes venues partager ce moment. Mais au-delà du repas, c'est surtout l'occasion de rencontres, d'échanges et de convivialité qui marque les esprits.

Cette immersion avait avant tout pour objectif de mettre en lumière le travail exceptionnel des bénévoles. Présents chaque jour, ils s'engagent avec une humanité et une constance remarquables pour soutenir celles et ceux qui traversent des périodes difficiles. Aux Restos du Cœur, l'aide ne se limite pas à l'assiette : un accompagnement social est également proposé, afin d'orienter les bénéficiaires, de rompre l'isolement et de recréer du lien.

Les chiffres témoignent de l'ampleur croissante de cette mission. En 2024, les Restos du Cœur de Belgique ont distribué plus de 1,6 million de repas, contre 670 000 en 2019, soit une augmentation de 144 % en cinq ans. Une évolution qui reflète la montée de la précarité, mais aussi la capacité d'adaptation et de mobilisation du réseau.

À Charleroi, la fréquentation a augmenté de 25 % depuis la crise du Covid. Chaque jour, entre 280 et 300 repas y sont servis, et un bénéficiaire sur trois est un enfant. Des chiffres qui rappellent que la précarité touche désormais un public de plus en plus large, y compris des familles et des jeunes.

Pour faire face à cette demande croissante, la Fédération des Restos du Cœur a dû acheter près de 142 tonnes de marchandises en 2024, contre 41 tonnes l'année précédente, ce qui représente un coût financier considérable. Cette pression

est d'autant plus forte à Charleroi que l'antenne locale enregistre environ 20 % de dons en moins, notamment à la suite de la fermeture de plusieurs entreprises et centres de distribution de la région (Cora, Carrefour, etc.).

Dans ce contexte, les dons et le soutien citoyen sont plus que jamais essentiels pour permettre aux Restos du Cœur de poursuivre leur action. Comme le rappelle souvent l'association, chaque geste compte, qu'il s'agisse d'un don financier, de denrées ou de temps donné comme bénévole.

Un grand merci à toute l'équipe du Resto du Cœur de Charleroi, à sa directrice Céline et à l'ensemble des bénévoles pour leur accueil chaleureux et leur engagement sans faille. Ici, venir manger, c'est bien plus qu'un repas : c'est un moment de dignité, de partage et de chaleur humaine, au cœur de l'action citoyenne.



Si vous souhaitez faire un don scannez ce QR code ou rendez-vous sur www.restosducœur.be



JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES : UN CHANGEMENT DE STRATÉGIE NÉCESSAIRE



Par **Lyseline Louvigny**
Présidente des Femmes Engagées

Chaque année, les mêmes constats d'inégalité. Être une femme est une organisation permanente : prouver sa compétence, ajuster sa carrière à la famille, anticiper sa sécurité dans l'espace public ou en ligne. Ces contraintes individuelles produisent un effet collectif : moins de participation, moins de confiance et une perte de talents pour la société.

Les femmes représentent la moitié de la population et sont minoritaires dans les lieux de décision. Or les organisations mixtes gèrent mieux les risques et prennent des décisions plus durables.

L'inégalité a aussi un coût : violences, arrêts maladie, précarité des familles monoparentales, procédures judiciaires longues. Les politiques qui « réparent » mobilisent services publics, police, justice et prisons. Le livre « Le coût de la virilité » de Lucile Peytavin rappelle que les normes actuelles valorisent chez les hommes la prise de risque, la domination et engendrent un coût collectif massif. En Belgique, il est estimé à plus de 16 milliards d'euros par an.

Est-ce une fatalité ? Nous ne le pensons pas. Plusieurs pays développent des politiques ciblées de changement des comportements des hommes problématiques. En Australie, un « parliamentary secretary for men's behaviour change » travaille sur les normes sociales, la prévention des violences et l'éducation relationnelle. Cela a du sens quand on sait que dans notre système pénal, plus de 95 % des personnes détenues sont des hommes : un signal que les politiques doivent agir sur les causes.

Nous, les Femmes Engagées, proposons d'agir concrètement à plusieurs niveaux :

Partager les responsabilités

- 1 Congé du co-parent : le rendre obligatoire en partie, prévoir 2 semaines seul avec l'enfant pour créer un lien privilégié, l'allonger à 6 semaines pour être identique à celui de l'adoption et augmenter celui-ci en cas de naissances multiples
- 2 Développer une conscience familiale via des congés thématiques plus longs et mieux rémunérés, ce qui libèrera des places en crèche. Supprimer le stage d'attente de 12 mois et la possibilité de refus possible par l'employeur pour demander ces congés
- 3 Sécuriser automatiquement la contribution alimentaire et soutenir les parents solos
- 4 Garantir un statut pour les aidants proches pour valoriser le travail non rémunéré

Prévenir

- 1 Former les enfants à la lutte contre les stéréotypes dès l'école
- 2 Intégrer des formations en prévention dans l'enseignement
- 3 Généraliser les outils accessibles de gestion de la colère et de l'empathie
- 4 Instaurer un suivi obligatoire des auteurs de violences et développer des endroits spécifiques pour les accueillir à la place d'augmenter sans fin les endroits pour accueillir les victimes de violence. Un auteur de violence peut en effet faire de nombreuses victimes
- 5 Créer une compétence politique dédiée à la prévention pour changer les comportements violents

Protéger

- 1 Renforcer la responsabilité face au cyberharcèlement en supprimant l'anonymat
- 2 Améliorer le repérage des enfants victimes et augmenter leur protection
- 3 Accélérer les poursuites judiciaires pour les violences sexuelles ou les incestes
- 4 Garantir le droit à l'avortement en l'allongeant et en l'insérant dans la constitution

Décider ensemble

- 1 Garantir au minimum 40 % de chaque sexe dans tous les lieux de décision pour s'aligner avec la directive européenne " Women on boards "
- 2 Mieux rémunérer les partis présentant autant de femmes que d'hommes têtes de liste.
- 3 Développer un réseau de femmes élues pour booster la présence des femmes
- 4 Fixer les conseils communaux à date et heure fixes avec des horaires compatibles avec la vie professionnelle
- 6 Former les présidences de conseil communal pour recadrer tout propos haineux ou sexiste et favoriser un climat plus respectueux qui donne envie de s'investir
- 7 Instaurer des plans genre et budgets genrés dans les communes, où ils sont encore inexistantes
- 8 Créer un service de plainte à la Région accessible pour les mandataires et prévoir une gradation des sanctions, avec des formations obligatoires



Ces mesures préventives poursuivent un objectif simple : éviter demain des coûts humains et financiers que nous pouvons empêcher aujourd'hui.

PASSAGE DE TÉMOIN

chez les Aînés Engagés, d'André Bosly à Claude Lachapelle

Les élections pour la présidence des Aînés et pour les délégués des provinces wallonnes et de Bruxelles et périphérie ainsi que de la Communauté germanophone ont eu lieu le 4 février.

André Bosly, président sortant, a rappelé les grandes étapes du chemin parcouru au long de ses années de présidence (2020-2025).



En voici quelques extraits :

Ces années ont pourtant commencé dans un contexte difficile. Nous sortions d'élections aux résultats décevants, certains annonçaient la fin de notre mouvement, et notre pays faisait face à une pandémie sans précédent, qui touchait particulièrement les personnes âgées.

Heureusement, sous l'impulsion de Maxime Prévot, le parti s'est engagé dans une réflexion profonde. L'opération « Il fera beau demain », menée avec talent par Laurent de Briey, a débouché sur un Manifeste novateur et sur un nouveau nom : **Les Engagés**.

L'arrivée de nouvelles figures fortes — Yvan Verougstraete, Jean-Luc Crucke, Yves Coppieters, Elisabeth Degryse et bien d'autres —, combinée à un programme porteur et à une campagne

dynamique, a conduit à de très bons résultats aux élections fédérales, régionales, provinciales et communales.

Les Engagés ont ainsi rejoint les gouvernements fédéral, régional et communautaire.

Les Aînés Engagés ont pris une part active à toutes ces étapes. Nous avons formulé de nombreux amendements et propositions, tant pour les statuts du nouveau Mouvement que pour le Manifeste, ses six régénérations et le programme électoral de 2024. La majorité de nos propositions ont été retenues. La victoire électorale des Engagés est donc aussi la nôtre.

Durant la période de la pandémie, des visioconférences ont réuni à chaque fois une cinquantaine d'aînés autour de thèmes variés.

Après la fin du confinement, nous avons repris

un rythme soutenu de réunions : bureau exécutif, forum et assemblées générales. Des conférences et rencontres ont été organisées à Bruxelles et en Wallonie, dans 19 communes différentes.

Nous avons également organisé des visites du Parlement européen à Bruxelles et à Strasbourg en juin dernier. Chaque fois, ces activités ont rencontré un très grand succès.

Le 14 novembre dernier, une journée d'études consacrée au bonheur affectif des aînés dans une société inclusive a rassemblé philosophes, médecins et responsables associatifs.

Pour dynamiser notre groupe et assurer un renouvellement des cadres, de nouvelles personnes nous ont rejoints dont Claude Lachapelle, Clotilde Leal-Lopez, Anne Declercq et d'autres.

Afin de rendre notre fonctionnement plus clair, une nouvelle structure a été mise en place.

Le Forum des Aînés est devenu l'organe de réflexion, de propositions et de décision.

Le Bureau exécutif, quant à lui, assure la gestion quotidienne et met en œuvre les décisions du Forum.

En conclusion, nous, Aînés Engagés, voulons garder le regard tourné vers l'avenir, pour notre bien-être, mais aussi pour celui de nos enfants et de nos petits-enfants pour une société inclusive et solidaire.

Pour y parvenir, nous ne devons pas rester immobiles, mais avancer avec enthousiasme, sens de la nuance et esprit de fraternité.»



L'avenir semble tout tracé avec la nouvelle équipe autour de Claude Lachapelle, président des Aînés pour les trois prochaines années, et son équipe, Clotilde Leal-Lopez et Bénédicte van Cutsem, ses deux vice-présidentes. Le reste de l'équipe sera présenté au prochain Forum des Aînés dans le courant du mois de mars.

Je retiens en particulier la conclusion de mon successeur au terme de cette journée de transmission du témoin des Aînés :

« À travers ce renouvellement de nos instances, je réaffirme notre détermination à faire reconnaître pleinement la contribution essentielle des seniors à la société et à la construction des politiques publiques, fidèles à notre conviction que vieillir dignement, participer à la vie démocratique et transmettre notre expérience sont au cœur de notre engagement collectif. »



STOP AU BASHING SEXISTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Être une femme en 2026 reste encore un parcours semé d'obstacles : inégalités, charge mentale, harcèlement et violences.

Pour les femmes engagées en politique, ces réalités se doublent d'une exposition sur les réseaux sociaux, où la haine sexiste et les intimidations prospèrent.

Ces derniers mois, plusieurs responsables politiques ont été ciblées : menaces anonymes, attaques misogynes, ou encore deepfakes à caractère sexuel générés par l'IA.

Par ailleurs, nos jeunes militantes et élues subissent également insultes et dénigrement.

Ces violences visent à délégitimer la place des femmes en politique et freinent leur engagement.

Chez Génération Engagée, nous agissons pour une participation plus inclusive et soutenons pleinement la mesure visant à mettre fin à l'anonymat en ligne (cf. article de la ministre Vanessa Matz, page 22) : une étape indispensable pour protéger la voix des femmes en politique.

Chères militantes de Génération Engagée, n'en doutez jamais : vous êtes essentielles. Merci pour la qualité, la force et la constance de votre engagement.

À vous toutes et tous, jeunes engagé-e-s, votre mobilisation est essentielle pour poursuivre

ensemble ces combats : rejoignez Génération Engagée en devenant membre dès aujourd'hui en scannant le QR code :



+ d'infos

Impulsion – Génération Engagée se réinvente pour et par les jeunes !



Le monde ne cesse d'évoluer, de s'accélérer. Nos combats, nos méthodes et nos formes d'engagement ne peuvent rester figés. C'est dans cet esprit que Génération Engagée lance Impulsion, un vaste processus de modernisation et de participation citoyenne.

Impulsion ne se veut être ni une rupture brutale ni une remise à zéro. Il ne s'agit pas de balayer ce qui existe, mais bien de faire évoluer l'organisation, de l'actualiser, en somme de la renforcer. Son histoire, ses succès et ses engagements constituent un socle solide. À partir de celui-ci, nous voulons interroger ce que nous sommes aujourd'hui et, surtout, ce que les jeunes attendent de nous demain.

Structuré en plusieurs phases, Impulsion abordera successivement la question des valeurs, des propositions politiques, de l'organisation interne et, enfin, de l'identité graphique de Génération

Engagée. Chaque étape visant un objectif clair : mieux refléter les réalités, les aspirations et la diversité de la jeunesse engagée.

Ce processus se veut profondément participatif. Il est ouvert à l'ensemble de nos membres, mais aussi à toute jeune qui souhaite apporter son regard, son expérience ou ses idées. En présentiel comme à distance, dans toutes les provinces, nous voulons créer des espaces d'échange larges, accessibles et inclusifs.

Tu as entre 16 et 35 ans et tu souhaites contribuer à cette dynamique collective ? Que tu sois déjà membre de Génération Engagée ou non, ta participation est la bienvenue. Scanne le QR code et rejoins le processus Impulsion

L'avenir de Génération Engagée s'écrit avec toi !



+ d'infos

INVENTIONS ET DÉCOUVERTES RÉALISÉES PAR DES FEMMES AU FIL DU TEMPS

Pendant longtemps, de nombreuses inventions et découvertes ont porté des noms d'hommes, maris, collègues, supérieurs hiérarchiques, reléguant dans l'ombre celles qui en étaient pourtant à l'origine. Effacées des récits officiels, oubliées des manuels, de nombreuses femmes ont vu leur contribution minimisée ou niée. Il est temps de corriger l'histoire... et de rendre à ces pionnières la place qu'elles méritent.



Alice Guy

Elle a réalisé l'un des tout premiers films de fiction, *La Fée aux choux*, en 1896. C'est la première grande réalisatrice et productrice. Les réalisations personnelles d'Alice Guy sont de plusieurs centaines de films, très courts, comme le sont tous les films à l'époque, et dans tous les genres possibles. Beaucoup de ses œuvres ont été perdues. Pendant très longtemps, elle a été effacée des livres d'histoire du cinéma.



Karen Spärck Jones

Scientifique et chercheuse en informatique britannique, ses travaux se sont portés sur le traitement automatique du langage naturel et la recherche d'information. On lui doit la recherche moderne sur l'intelligence artificielle. Sa reconnaissance est venue très tard.

Margaret Hamilton

Informaticienne américaine, elle a créé un code qui a permis de sauver la mission Apollo 11 : " L'ordinateur (ou plutôt son logiciel) a été assez intelligent pour reconnaître qu'on lui demandait d'effectuer plus de tâches qu'il ne devait en accomplir. Il a lancé une alarme qui indiquait aux astronautes "J'ai trop de tâches à effectuer par rapport à ce que je suis en mesure de réaliser et je vais continuer en n'effectuant que les tâches les plus importantes", c'est-à-dire celles associées à l'atterrissage. Si l'ordinateur n'avait pas reconnu le problème et entrepris ces actions de récupération, je doute qu'Apollo 11 aurait réussi son atterrissage sur la Lune comme il l'a fait."



Rosalind Franklin

En 1952, les images aux rayons X de la physico-chimiste britannique, permettront de découvrir la double hélice c'est-à-dire la structure de l'ADN. Malheureusement, ce sont ses confrères qui reçoivent le prix Nobel de médecine 10 ans plus tard. Si l'un d'eux remercie Rosalind Franklin, aucun ne la cite ni ne reconnaît son rôle dans cette avancée.

Tabitha Babbitt



En observant des hommes utiliser une scie passe-partout avec difficulté, l'inventeuse américaine se rend compte que la moitié de leurs mouvements sont perdus. Remarquant qu'une lame ronde est plus efficace, Babbitt invente la scie circulaire. Elle ne dépose pas de brevet pour cette trouvaille pour qu'elle puisse être utilisée par d'autres, mais le brevet de cette invention est déposé aux États-Unis trois ans plus tard par deux Français.



Fanny Mendelssohn

Très tôt, comme son frère Felix, cette pianiste allemande du XIXe siècle manifeste des dons musicaux hors du commun. Ses premières œuvres musicales ont été publiées sous le nom de son frère aujourd'hui reconnu comme un compositeur majeur de l'ère romantique.

Jeanne Barret



Exploratrice et botaniste française du XVIIIe siècle. À cette époque, il était formellement interdit qu'une femme fasse partie de l'équipage d'un navire. Peu de temps avant que la flotte de l'expédition organisée par la Marine royale ne lève l'ancre, elle s'est alors déguisée en homme, sous le nom de Jean Barret et s'est enrôlée comme valet et assistant du naturaliste de l'expédition (son mari). C'est donc la première femme à faire le tour du monde. Cependant, c'est son compagnon scientifique qui a reçu le crédit.

Hedy Lamarr



C'est en partie grâce à elle si aujourd'hui on peut communiquer à distance. L'actrice autrichienne a inventé la base du Wi-Fi et du Bluetooth (Technologie des communications sans fil). Elle a contribué de manière autodidacte à la science des télécommunications en inventant un moyen de coder des transmissions, souhaitant participer ainsi à l'effort de guerre des États-Unis. Ce principe est actuellement encore utilisé dans les téléphones portables et les réseaux sans fil. Pourtant pendant des décennies, son invention a été exploitée sans reconnaissance.

LA POLITIQUE POUR LES NULS



Par
**Ismaël
Nuino**

Ismaël Nuino, plus jeune député à la Chambre, nous éclaire sur la Constitution.

La Constitution, mode d'emploi

On parle souvent de « la Constitution » comme d'un texte sacré. En Belgique, ce n'est pas qu'une image : c'est la charte fondamentale qui détermine la forme de l'État, proclame des droits et libertés, et organise les pouvoirs. Notre Constitution naît avec le pays : le Congrès national l'a décrétée le 7 février 1831 et elle a été promulguée le 8 février 1831. Rédigée à l'origine en français, elle a ensuite été établie aussi en néerlandais et en allemand.

Dire qu'elle est la « norme suprême », ça veut dire quoi concrètement ? Imaginez une pyramide. Tout en haut : la Constitution. En dessous : les lois votées par le Parlement, puis les arrêtés et règlements qui précisent l'application des lois. Plus on descend, plus on entre dans le détail. Mais chaque étage doit respecter celui du dessus. Une loi ordinaire peut régler une matière très concrète, mais elle ne peut pas contredire un principe constitutionnel.

Et si cela arrive ? On n'efface pas une loi d'un claquement de doigts, mais il existe des garde-fous. Les citoyens, les juges et les institutions peuvent contester la conformité de certains textes aux

droits et aux règles de la Constitution ; la Cour constitutionnelle joue ici un rôle central. Bref : la Constitution n'est pas un décor, c'est une règle de jeu opposable.

Autre différence essentielle : la Constitution ne sert pas à gérer le quotidien au centimètre près. Elle fixe un cadre. Une loi ordinaire peut évoluer au rythme des majorités politiques : en général, une majorité simple suffit. La Constitution, elle, n'est pas là pour suivre l'humeur du moment. Quand on touche aux fondations, ça exige du temps, du débat et un large accord.

Peut-on la changer ? Oui, mais pas sur un coup de tête.

La preuve la plus spectaculaire, ce sont les réformes de l'État : en quelques décennies, la Belgique est passée d'un État unitaire à un État fédéral, avec des Communautés et des Régions. Cette transformation n'a pas été possible sans révisions constitutionnelles successives. Avant même ce tournant fédéral, la Constitution a aussi été revue pour accompagner l'élargissement démocratique.

Cette prudence s'appelle l'article 195, qui organise la révision en trois temps, comme une « double serrure ». Première étape : le Roi, la Chambre des Représentants et le Sénat adoptent une déclaration de révision, c'est-à-dire la liste des articles « ouverts » à modification. L'idée, sur le papier, est de clarifier les

sujets qui seront mis en débat. Deuxième étape : la publication de cette déclaration entraîne la dissolution des Chambres et donc des élections : les électeurs sont convoqués dans les quarante jours, et les nouvelles Chambres dans les trois mois. L'objectif de cette dissolution est qu'un débat démocratique puisse être mené sur les modifications proposées. En pratique cependant, ce débat a rarement lieu et est plutôt « noyé » dans la campagne électorale. Troisième étape : le Roi et les nouvelles Chambres peuvent, en tant que pouvoir constituant, réviser uniquement les articles ouverts. Et là encore, il faut une double majorité des deux tiers : un quorum de présence de deux tiers des membres dans chaque Chambre, et deux tiers de votes favorables. Le mécanisme est volontairement exigeant : il force à construire un consensus, et il évite de réécrire la Constitution dans la précipitation.

À côté de la Constitution, on rencontre un autre outil-clé des compromis belges : les lois spéciales. Elles ne sont pas au-dessus de la Constitution, mais elles pèsent plus qu'une loi ordinaire, car elles exigent une majorité renforcée qui garantit l'accord des deux grands groupes linguistiques. Concrètement, dans chaque Chambre, il faut (1) une majorité au sein de chaque groupe linguistique, avec la présence de la majorité des membres de ce groupe, et (2) au total, deux tiers de votes favorables. Ce sont ces lois spéciales qui, très souvent, donnent leur contenu pratique aux réformes de l'État : elles organisent la répartition des compétences, les institutions des entités fédérées, certains mécanismes de financement et des équilibres linguistiques.



Pourquoi tout cela compte, au quotidien ?

Parce que la Constitution est d'abord une charte de libertés. Elle protège l'égalité et la non-discrimination, la liberté individuelle, la liberté de culte, la liberté d'expression et de la presse, la liberté d'association et de réunion. Elle garantit aussi des protections très concrètes : le respect de la vie privée ou encore le principe qu'on ne peut être poursuivi et sanctionné que selon la loi. Elle protège également des libertés moins citées mais essentielles, comme la liberté d'enseignement ou le droit de pétition.

Et elle ne se limite pas aux libertés dites « classiques ». La Constitution contient aussi des droits sociaux, comme le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, qui oriente l'action publique en matière de travail, de sécurité sociale, de santé ou d'aide sociale.

Enfin, la Constitution sert d'armature à l'État de droit : séparation des pouvoirs, justice indépendante, responsabilité politique des gouvernants, règles de fonctionnement du Parlement. Dans un débat, elle rappelle une vérité simple : tout n'est pas possible, même si une majorité le souhaite. Et c'est précisément sa force. Elle protège les minorités, stabilise les institutions et fixe un socle commun, au-delà des alternances.

En somme, la Constitution n'est pas un texte poussiéreux réservé aux spécialistes. C'est le point de départ de nos débats et la protection de nos libertés. Quand un sujet vous semble « technique », demandez-vous : touche-t-on aux fondations ou aux règles d'exécution ? Cette boussole éclaire bien des discussions.



C'est pour elle.

Avec le congé grand-parental, Les Engagés et le gouvernement fédéral permettent aux grands-parents actifs de prendre congé pour leurs petits-enfants.

Pour en savoir plus, surfez sur www.lesengages.be/famille



À VOUS DE JOUER !

Les mots peuvent être cachés horizontalement, verticalement ou en diagonale.

L	E	C	U	P	N	U	M	E	R	I	Q	U	E
C	N	I	C	A	R	N	A	V	A	L	K	X	L
T	T	L	A	P	G	F	C	I	L	Q	G	E	C
P	R	O	T	E	G	E	R	V	U	C	S	U	O
C	E	M	A	L	M	E	D	Y	T	J	O	R	N
S	P	Q	E	G	A	R	A	N	T	I	R	O	S
B	R	U	X	E	L	L	E	S	E	K	O	P	T
S	E	E	S	S	E	N	T	I	E	L	R	E	I
N	N	X	W	J	R	F	N	O	P	W	I	I	T
T	D	Y	I	U	U	L	Q	M	S	Z	T	H	U
S	R	C	T	V	Y	S	U	Q	A	V	E	D	T
E	E	B	E	W	V	Z	T	F	J	R	I	S	I
E	N	S	E	M	B	L	E	E	V	B	S	S	O
A	Z	W	Z	N	D	P	A	C	T	I	O	N	N

- | | |
|-----------|--------------|
| Action | Bruxelles |
| Carnaval | Constitution |
| Ensemble | Entreprendre |
| Essentiel | Europe |
| Garantir | Juste |
| Lutte | Malmedy |
| Mars | Numérique |
| Protéger | Sororité |

Intermédiaire

	7			1		8
8		2				5
			9			6
3			8	9		
	4			2		
	6	4				3
9			3			
7	6			9		4
	2	8				9

Expert

				2	8		
		6					7
8	3			6			5
					5	9	
		1	4		8		
	6	3					
7				3		1	9
	1					3	
6			7	9			

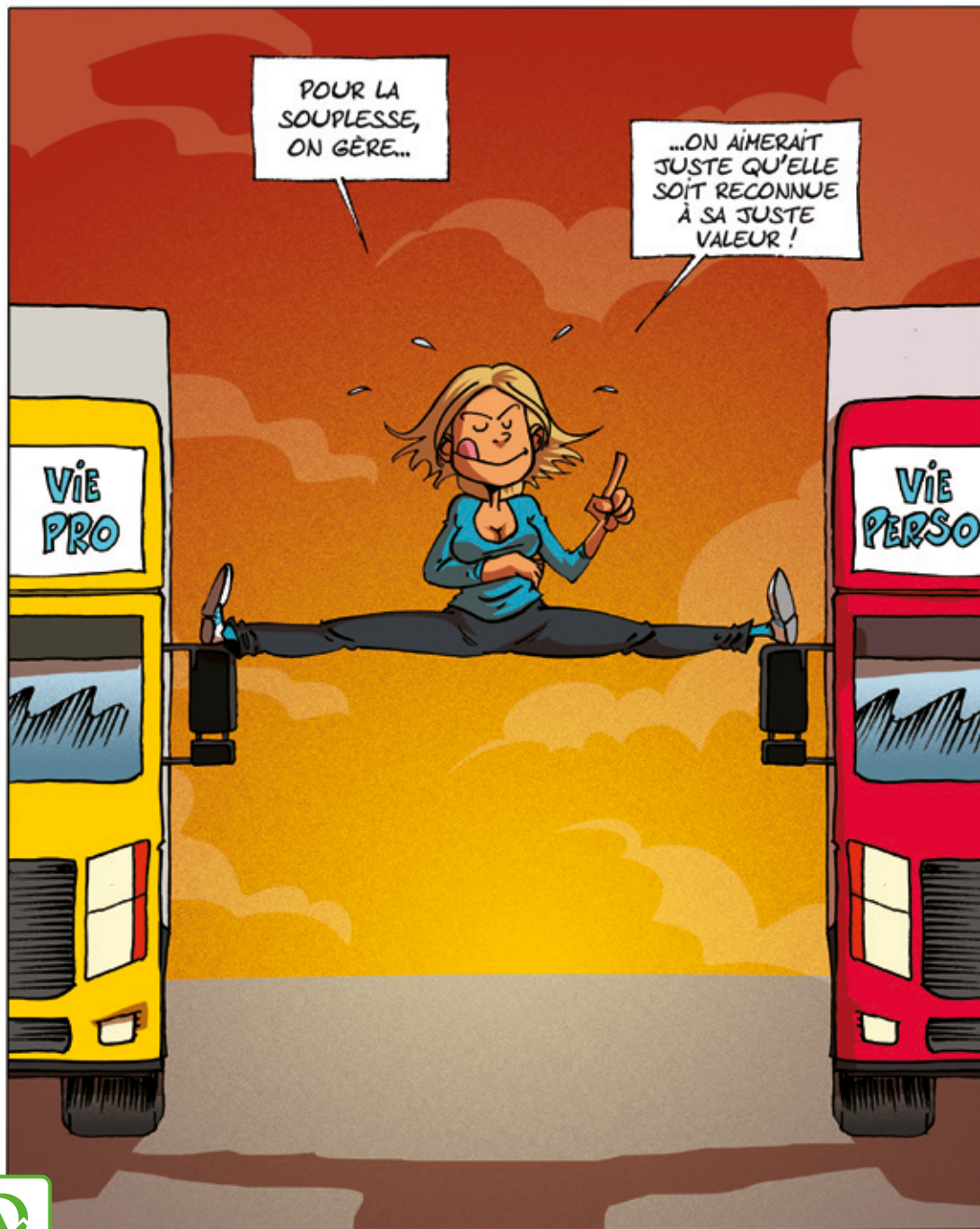


C'est pour eux.

Le congé grand-parental, c'est avoir plus de temps pour les moments qui comptent. C'est rire et construire avec eux des souvenirs qui resteront toute une vie.

Protéger aujourd'hui.
Garantir demain.

L'EXCERCICE DÉLICAT DU GRAND ÉCART...



Di. 86.



10-32-2225

Promouvoir la gestion durable de la forêt

www.pefc.be